

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de GONNEVILLE EN AUGE**Séance du 5 novembre 2024**

Le 5 novembre à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué le 30 octobre 2024 s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Harold LAFAY, Maire.

Présents : Mmes Marion LE GUEN, Aurore MOULIN, Elisabeth MAY, Anne HARIVEL et Nadine ANDREANI et MM Harold LAFAY, Olivier IACAZZI, Bernard GARREL, et Cyril CLOUET.

Absent excusé : Jacques DROUET

Pouvoir : Jacques DROUET à Harold LAFAY,

Secrétaire de séance : Emma JUMEL

Ouverture Séance : 19h30

Présents : 10 Absent excusé : 1 Pouvoir : 1 Votants : 11

Ordre du jour :

- Approbation Conseil du 27 août 2024
- Adhésion au service de santé au travail du CDG14
- Règlement frais cantine : date butoir réception factures
- Ouverture crédits d'investissement
- Chèques CadHoc Noël 2024
- Questions diverses

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 27 AOUT 2024

► **Unanimité des présents et représenté.**

2. ADHESION AU SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL DU CDG14

Le Centre de Gestion du Calvados propose aux communes un contrat groupe pour le service de santé au travail, à prix négociés. Il convient de délibérer pour adhérer au 1^{er} janvier 2025.

► **Unanimité des présents et représenté.**

3. DATE BUTOIR RECEPTION FACTURES CANTINE

En complément de la délibération 2024-22 concernant la participation de la commune au surcoût des frais de cantine, il semble important de fixer une date butoir pour la réception des factures. En effet, à ce jour seules 3 familles ont envoyé les factures du 3^e trimestre de l'année 2023-24...

Pour cette année, la mairie acceptera les factures jusqu'au 1^{er} décembre mais à compter de la prochaine année scolaire les factures du 3^e trimestre devront être transmises à la mairie avant le 1^{er} octobre.

► **Unanimité des présents et représenté**

4. OUVERTURE CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le Kangoo montre des signes évidents de faiblesse (il est de 2001 mais a peu de kilomètres !) et nous croisons les doigts pour qu'il ne nous lâche pas. Une réflexion est ouverte pour savoir si l'on continue à engager des frais de réparation ou si on le change en 2025.

Dans ce dernier cas, pour pouvoir passer commande avant le vote du budget, le conseil doit voter une ouverture de crédits d'investissement. Le montant est limité au quart du budget d'investissement de l'année précédente, hors emprunts. La dépense doit être budgétisée au chapitre 21 (compte 2182).

Chapitre	Crédits votés au BP 2024	RAR 2024 inscrits au BP 2025	Crédits ouverts au titre des Décisions Modificatives votées en 2024	Montant total	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante au titre de l'article L 1612-1 du CGCT
21 - Immobilisations incorporelles	85 351€	0	5 000 €	90 351 €	22 587.75 €
			Crédits proposés		20 000 €

Le conseil municipal s'engage à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif de 2025.

► **Unanimité des présents et représenté.**

5. CHEQUES CADHOC NOËL 2024

Le plafond d'exonération des chèques cadeau pour **2024** s'élève à **193€**. Le conseil doit déterminer quel montant sera attribué aux agents. Le montant maximal (193€) pour chaque agent est proposé.

► **Unanimité des présents et représenté.**

6. QUESTIONS DIVERSES

- **Définir les ZAEnR (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR) + zones d'exclusion**
La loi 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables demande à chaque commune d'établir une carte précisant le type d'énergie renouvelable qu'elle autorise sur son territoire, les zones retenues et les zones d'exclusion... Une réflexion et une concertation avec les habitants doivent être menées. Le maire et la secrétaire vont suivre une formation le 27 novembre au SDEC Energie pour les aider dans cette démarche.
- **Organisation Noël : repas, colis, cadeaux enfants, cadeaux ados, marché de Noël**
 - ✓ Repas : Cuisiné par la Table d'Eole.
 - ✓ Colis : Vouvray, terrines de la mer et de la terre, gâteaux.
 - ✓ Enfants : la liste a été établie. Les cadeaux vont être achetés.
 - ✓ Ados : Cette année, un bon cadeau va leur être offert !
 - ✓ Décorations : des ateliers vont être organisés
- **Bulletin fin d'année**
Madame Bombarde a proposé d'ouvrir une page « Mémoires de la commune » destinée à présenter les témoignages des anciens. L'idée a séduit le conseil.
La réunion de la commission communication est fixée au 18/11.
- **Exposition SYVEDAC**
Le Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise – SYVEDAC_en partenariat avec NCPA, recherche des lieux pour présenter son [exposition « Portrait de Sériat Trieurs »](#), exposition réalisée dans le cadre de la nouvelle réglementation sur la gestion des biodéchets 1/01/2024 et déjà présentée dans 30 lieux. La secrétaire doit demander des informations complémentaires.
- **Toilettes publiques.**
Ce sujet est abordé. Il faut étudier la faisabilité, le coût, l'emplacement, le type de toilettes... Ce sujet sera approfondi en 2025.

- **Journée ramassage déchets**

L'association du Marais de la Dive propose d'organiser une journée de ramassage de déchets dans la commune. Une réunion est programmée le 8 novembre avec Mme Duroudier, représentante de cette association

- **Visuel table d'orientation**

Stéphanie Machefer qui a créé les affiches de Gonneville a été sollicitée pour renouveler le visuel de la table d'orientation. La maquette a été présentée au conseil qui suggère de petites modifications. Un QR pointant sur une page du site de la commune doit être transmis.

- **Route Varaville**

La chaussée est très sollicitée par le passage des véhicules agricoles. La route est abîmée à différents endroits malgré les réparations qui ont été faites cet automne (Entreprise Letellier 9 175.21 €). Cette route est très accidentogène d'autant plus que certains véhicules l'empruntent sans respecter la limitation à 50. Le maire propose soit d'interdire la circulation *sauf pour les riverains ou les engins agricoles*, soit d'établir un sens unique Gonneville-Varaville. Le dossier va être étudié. Il doit être présenté à la Préfecture.

- **Cheminement des enfants vers l'abribus**

Il convient de matérialiser sur le sol un chemin pour les piétons entre le parking et l'abribus.

- **Ping-pong**

La commune souhaite continuer cette activité proposée cet été et qui avait fait des émules ! Il faut maintenant étudier comment cela peut se faire : activité proposée par une association ? par le comité des fêtes ? Quid de l'assurance, etc.

Deux tables sont gracieusement prêtées et il faudrait en trouver une autre.

- **Marché de Noël**

Le comité des fêtes de Gonneville en Auge souhaite organiser un marché de Noël réservé aux "artistes" de Gonneville, samedi 14 et dimanche 15 décembre après-midi.

L'idée est de faire connaître les talents gonnevillais qui pourront à cette occasion vendre leurs productions.

- **Soirée Beaujolais nouveau**

Le comité des fêtes propose cette soirée le 21 novembre !

La séance est levée à 22h07

Le Maire, Harold LAFAY

Gonneville en Auge, le 5 novembre 2024

Le secrétaire de séance : Emma JUMEL

27 août 2024	Signatures	Motif de non signature
LAFAY Harold		
IACAZZI Olivier		
LE GUEN Marion		
MOULIN Aurore		
MAY Elisabeth		
HARIVEL Anne		Pouvoir à Elisabeth MAY
CLOUET Cyril		
ANDREANI Nadine		
GARREL Bernard		
DROUET Jacques		
JUMEL Emma		Pouvoir à Nadine ANDREANI